



Conseil économique et social

Distr. générale
15 février 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts de la comptabilité nationale

Dixième session

Genève, 26-29 avril 2010

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Examen de la première version de la publication «Impact of Globalisation on National Accounts: Practical Guidance»

Les incidences de la mondialisation sur les comptes nationaux

Note du secrétariat

Résumé

La présente note traite de la difficulté à mesurer les activités économiques d'un pays en raison de la mondialisation croissante. Tous les services de statistique étant confrontés aux mêmes problèmes, la Conférence des statisticiens européens a décidé en 2007 de créer un groupe d'experts des effets de la mondialisation sur les comptes nationaux, chargé «d'analyser les principales distorsions qui apparaissent dans l'établissement des comptes nationaux et des statistiques sources correspondantes» en raison de la mondialisation et «de soumettre des propositions destinées à remédier à ces distorsions et à améliorer la qualité des comptes nationaux». Les travaux menés par ce groupe sont présentés ci-après.

I. Qu'est-ce que la mondialisation?

1. Considérée sous l'angle de la comptabilité nationale, la mondialisation consiste à substituer aux structures et transactions économiques nationales des structures et transactions économiques internationales. Les arrangements des sociétés privées, auparavant limités au seul cadre économique national, s'étendent à plusieurs pays. Dans le passé, les entreprises limitaient leurs activités de production au cadre économique national, si ce n'est qu'elles exportaient une partie de leur production et importaient une partie de leurs entrées intermédiaires. La main-d'œuvre était locale. Les salariés vivaient près de leur lieu de travail et consommaient principalement des produits locaux. Les investissements étaient nationaux et les transactions financières étaient également en grande partie nationales. Ainsi, la plupart des comptes nationaux donnaient la mesure d'une économie nationale autonome dans laquelle existaient quelques échanges de biens et de services avec l'extérieur.

2. Il est de plus en plus difficile de mesurer les activités économiques nationales au moyen des instruments de la comptabilité nationale et des systèmes de production correspondants, sachant que les transactions et arrangements économiques ont une dimension de plus en plus internationale. Aujourd'hui, les entreprises organisent leurs activités de production et de commercialisation à un niveau réellement mondial, en mettant en œuvre des processus de production verticaux faisant intervenir plusieurs pays. Le capital, sous la forme de la propriété intellectuelle par exemple, peut désormais être utilisé simultanément de par le monde au sein d'une société multinationale. La main-d'œuvre est mobile, et les revenus rapatriés dans le pays d'origine constituent une part importante du revenu national du pays bénéficiaire. Les dépenses des ménages sont elles aussi de plus en plus internationales compte tenu des possibilités croissantes qu'offre l'Internet. Les diverses caractéristiques de la mondialisation ayant une incidence directe sur les instruments de la comptabilité nationale sont les suivantes:

a) La tarification de cession interne entre sociétés affiliées (tarification des importations et exportations entre des sociétés affiliées en l'absence de toute transaction commerciale);

b) L'augmentation de la sous-traitance, dans le cadre de laquelle des biens sont échangés à l'échelon international sans qu'il y ait transfert de propriété (biens destinés à être transformés);

c) Les échanges internationaux sur l'Internet, pour les entreprises comme pour les ménages;

d) L'échange et l'utilisation d'actifs intellectuels à l'échelon international;

e) Le fait que des personnes s'installent dans un pays étranger, pour y travailler temporairement ou durablement (migrants), et envoient des fonds dans leur pays d'origine (envois de fonds);

f) Le fait que des sociétés multinationales organisent leurs activités à l'échelon international afin d'accroître leur productivité au maximum et de réduire l'ensemble de leurs charges fiscales au minimum, ce qui peut se traduire par des structures artificielles qui ne rendent pas compte de la réalité économique;

¹ Le présent document a été établi par M. Robin Lynch à la demande du secrétariat.

- g) Le recours à des sources de financement extérieur (entités ad hoc et autres structures) pour financer des activités mondiales;
- h) Les réexportations de biens, et en Europe le transport de marchandises entre des pays membres de l'Union européenne après leur entrée dans l'espace économique de celle-ci (commerce de transit et de quasi-transit);
- i) L'accroissement des investissements étrangers directs, et la nécessité de mettre en évidence et d'imputer les flux correspondants;
- j) L'accroissement du négoce international, dans le cadre duquel l'agent se charge de l'exportation de biens du pays A vers le pays B, sans que ceux-ci franchissent à aucun moment la frontière du pays C qui est le pays de résidence du négociant;
- k) L'accroissement du commerce international de services;
- l) L'accroissement des voyages, des dépenses et des investissements des ménages à l'étranger.

II. Objet du rapport

3. Le rapport a pour objet d'aider les utilisateurs et les producteurs de statistiques de la comptabilité nationale à comprendre en quoi la mondialisation a des incidences sur les indicateurs des comptes nationaux. Il donne une vue d'ensemble des effets de la mondialisation sur les indicateurs nationaux et met en évidence les domaines qui nécessiteront davantage d'attention et de ressources si l'on veut maintenir la qualité des comptes nationaux.

4. Le rapport a été établi en vue d'appuyer l'adoption des nouvelles normes internationales de mesure des activités économiques. Ces normes sont compatibles entre elles, ce qui est très appréciable, et le rapport présente les effets de la mondialisation dans ce cadre cohérent. Les normes dont il s'agit sont reprises dans le Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008), la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) et le Système européen des comptes (SEC 2010).

5. S'agissant de la mondialisation, les principaux changements apportés aux normes internationales sont les suivants:

a) Le traitement des envois de fonds effectués par les personnes installées à l'étranger a été étendu, ce qui a pour effet de mieux rendre compte de la réalité économique;

b) L'application du principe du transfert de la propriété des biens a été généralisée, ce qui s'est traduit par des changements dans l'enregistrement des activités de négoce international et des biens expédiés pour transformation, aussi bien à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, puis renvoyés à leur propriétaire. Ces changements ont réorienté l'attention sur les conséquences pour les économies du propriétaire des produits et du transformateur, alors qu'elle était précédemment axée sur les mouvements physiques des marchandises. Il existe ainsi une cohérence avec les transactions financières internationales, lesquelles prennent de plus en plus d'importance dans une économie mondialisée;

c) Afin de tenir compte de l'évolution des structures de production et de financement dans un grand nombre d'économies, des orientations sont désormais fournies pour déterminer à quel moment les «entités ad hoc», qui peuvent être créées par des entreprises ou des administrations publiques, devraient être considérées comme des unités institutionnelles, comment elles devraient être classées et comment leurs activités devraient être traitées;

d) Les activités de recherche et de développement sont considérées comme des activités de formation de capital, ce qui a pour effet d'étendre la catégorie des actifs intellectuels.

III. Importance de la mondialisation dans la comptabilité nationale

6. Le tableau 1 récapitule les caractéristiques de la mondialisation et les estimations de la comptabilité nationale qui en dépendent le plus.

7. Pour prendre la mesure d'une économie nationale en tenant compte de la mondialisation de la production industrielle, il convient de scinder les activités internationales coordonnées et fluides en vue d'en retenir les parties menées dans le pays visé.

Tableau 1

Incidences des caractéristiques de la mondialisation sur les estimations de la comptabilité nationale

<i>Phénomène mondial</i>	<i>Estimations de la comptabilité nationale principalement visées</i>
Tarifification de cession interne	Valeur ajoutée brute (VAB), produit intérieur brut (PIB)
Sous-traitance; biens envoyés à l'étranger pour y être transformés	Valeur ajoutée brute, exportations et importations
Échanges commerciaux sur l'Internet	Importations et exportations, consommation des ménages
Actifs intellectuels	Comptabilisation incorrecte de la VAB entre les pays, formation brute de capital fixe
Envois de fonds	Revenu des ménages, RNB
Arrangements des multinationales	Excédent d'exploitation
Financement extérieur (entités ad hoc)	Déficit et endettement
Réexportations; commerce de transit et de quasi-transit	Échanges internationaux
Investissements étrangers directs	Flux de revenus et flux financiers internationaux
Négoce international	Échanges internationaux
Commerce de services	Échanges internationaux

Sigles: Revenu national brut (RNB).

IV. Considération de l'activité économique dans son ensemble

8. Dans le cas des entreprises qui mènent des activités à l'échelon international, l'établissement de rapports nationaux signifie qu'un ensemble de systèmes statistiques

nationaux rendent compte de différentes parties de l'activité économique générale qui n'ont pas nécessairement de sens lorsqu'elles sont considérées séparément. Pour pouvoir apprécier des facteurs tels que la productivité à partir des données statistiques d'une société multinationale, il faut examiner les relations que les parties ont entre elles de façon à établir des rapports entre les intrants et les extrants.

9. Par exemple, une société multinationale peut confier ses activités de recherche et de développement (R&D) à une personne morale qui les coordonne dans au moins deux États membres de l'Union européenne (UE). Lorsqu'elle établit les statistiques concernant les activités de recherche et de développement, elle est tenue d'indiquer ce qui est fait dans chaque pays, mais pas de présenter les relations entre les activités dans les deux pays. Les systèmes statistiques actuels ne permettent pas non plus d'établir des relations entre les intrants dans un pays et les extrants dans un autre. Au lieu de cela, dans les analyses détaillées servant à définir les orientations, on a tendance à postuler que les intrants d'une unité déclarante dans un pays ont un rapport avec les extrants de la même unité. Dans une société multinationale organisée de façon verticale, c'est-à-dire intégrée, il est peu probable que ce soit le cas. Dans la réalité, les extrants d'une unité dans un pays donné sont très dépendants des intrants d'une unité dans un autre pays.

10. La prise en compte dans chaque pays des entités locales en tant qu'entreprises individuelles peut occulter les relations qui existent effectivement entre les unités d'une société multinationale. À l'échelon national, on s'efforce de cerner les dimensions «réelles» des entreprises, afin de réglementer la concurrence, de vérifier les transactions internes et les pratiques en matière de tarification de cession interne au sein des entreprises, et de comprendre les effets sur la structure du marché, ce qui explique la définition statistique du groupe d'entreprises en tant qu'association d'entreprises liées entre elles par des liens juridiques ou financiers qui impliquent un contrôle. Alors que la plupart des répertoires nationaux d'entreprises indiquent la composition des groupes d'entreprises sous contrôle étranger et le pays qui les contrôle, peu fournissent des données économiques sur les activités menées à l'étranger. Le modèle des États-Unis pour la collecte de données, employé pour recueillir des données sur les activités internationales des sociétés mères américaines, permet d'obtenir une vue de l'ensemble des activités d'une entreprise et présente un certain nombre d'avantages lorsqu'il s'agit de faire des choix politiques dans le domaine considéré.

V. Compréhension des parties de l'activité économique globale

11. La R-D n'est qu'un exemple de l'utilisation en commun du capital intellectuel au sein d'une société multinationale. L'utilisation en commun d'un logiciel dans ce type d'entreprise pose un problème tout aussi difficile. Admettons par exemple qu'un gros éditeur de logiciels développe une grande partie de son propre système informatique. Dans ce cas, une partie substantielle du temps passé par des spécialistes sur le développement du système sera effectivement comptabilisable en tant qu'investissement dans le «capital logiciel». Toutefois, la tentative visant à attribuer l'activité d'investissement dans les logiciels aux unités déclarantes dans chaque pays est vouée à l'échec pour les raisons suivantes:

- a) Le logiciel mis au point dans le pays de la société mère est utilisé dans le monde entier au sein de l'entreprise;
- b) Une grande partie du système interne utilisé par la société mère est développée dans d'autres pays.

12. Dans les faits, l'entreprise agit comme si elle disposait d'un capital intellectuel, sous la forme de logiciels et d'autres éléments des systèmes de gestion, librement mis en commun dans le cadre de ses activités.

13. Les incidences d'une telle situation sur la mesure des services du capital sont loin d'être négligeables et posent de gros problèmes aux statisticiens. Dans une société multinationale, le capital intellectuel ne se trouve pas dans un *seul* pays, mais dans les systèmes *mondiaux* qui permettent à l'entreprise de mener ses activités et lui confèrent un avantage concurrentiel. Cette observation dépasse le cadre de l'exemple donné ci-dessus au sujet des logiciels. Le travail consistant à s'efforcer de mesurer avec précision la formation de capital logiciel à l'échelon national dans une entreprise de cette dimension est un défi considérable pour les spécialistes de la comptabilité nationale.

VI. Questions traitées dans le rapport

14. Le rapport traite des principaux effets de la mondialisation sur les estimations de la comptabilité nationale, tels qu'ils sont présentés au tableau 1. Chaque chapitre est consacré à un aspect particulier de la mondialisation et indique en quoi cet aspect peut avoir une incidence sur les estimations de la comptabilité nationale. Des orientations sont fournies sur la façon d'élaborer ces estimations ou d'améliorer les systèmes de collecte de données statistiques en vue de maintenir la qualité des comptes. On trouvera ci-après un résumé du contenu de chaque chapitre.

A. Chapitre 1: MNCs and the allocation of output and value added to national economies

15. Ce chapitre présente de manière générale les problèmes de mesure découlant du caractère mondial de la production au sein d'une société multinationale. Les multinationales peuvent alléger leur charge fiscale globale en prenant un certain nombre de dispositions structurelles. Il peut s'agir notamment de filiales à l'étranger qui perçoivent des revenus ou détiennent des droits de propriété intellectuelle, ou d'unités conçues pour contracter des emprunts destinés à d'autres unités de la multinationale. La pratique de la tarification de cession interne, quant à elle, peut donner lieu à des erreurs de calcul du PIB entre plusieurs pays dans le cas où elle ne rend pas compte des prix constatés sur le marché.

16. Une étude réalisée sur la situation de l'Irlande fournit des chiffres saisissants qui montrent à quel point l'économie de ce pays a été conditionnée par l'accroissement de l'activité des sociétés multinationales. À titre d'exemple, les 10 premières multinationales sous contrôle étranger en Irlande sont à l'origine de 34 % de l'ensemble des exportations. Afin de traiter les nombreuses questions découlant de l'importance croissante des sociétés multinationales dans l'économie irlandaise, l'office national de la statistique a mis en place une unité chargée de la cohérence, qui a pour tâche d'analyser tous les aspects des données reçues des multinationales. Cette unité relève de la section des entreprises privées de la comptabilité nationale, mais elle comprend des membres spécialisés dans les répertoires, les enquêtes et les renseignements administratifs, ainsi qu'un expert-comptable. L'expérience irlandaise indique que des unités de ce type sont indispensables aux pays dans lesquels les sociétés multinationales jouent un rôle majeur dans l'économie nationale.

B. Chapitre 2: MNCs, foreign investment and related income flows

17. Le chapitre 2 traite de la nécessité de disposer de données de grande qualité sur les investissements étrangers directs pour établir les comptes économiques internationaux et

nationaux. Il indique en outre combien il importe de mener une enquête internationale coordonnée pour s'assurer que les relations d'association peuvent être mesurées de façon uniforme dans différentes économies. L'enquête dont il s'agit est l'Enquête coordonnée sur l'investissement direct (ECID) menée par le Fonds monétaire international (FMI), qui constitue une importante entreprise statistique visant expressément à améliorer la qualité et la disponibilité des données sur les investissements étrangers directs dans les comptes économiques internationaux et nationaux.

C. Chapitre 3: Special Purpose Entities

18. On trouve dans ce chapitre une définition d'une entité ad hoc. Les entités ad hoc sont issues d'une société mère, souvent implantée dans un autre pays, et établies par celle-ci pour détenir des actifs et recevoir des revenus provenant de la société mère dans un pays offrant des avantages fiscaux. Le traitement des entités ad hoc dans les comptes nationaux est exposé à la lumière du Système de comptabilité nationale de 2008. L'une des questions importantes qui se posent est de savoir si une entité ad hoc peut être considérée comme une unité institutionnelle lorsqu'elle est résidente dans un autre pays que celui de la société multinationale mère. La conclusion de ce chapitre est que les avantages à considérer ces entités comme des unités institutionnelles sont généralement plus grands que les inconvénients.

D. Chapitre 4: Goods sent abroad for processing

19. Le chapitre 4 expose la situation dans laquelle le fractionnement des chaînes de production entre plusieurs pays se traduit par l'exportation et l'importation de biens en vue de leur transformation, sans transfert de propriété. Dans le Système de comptabilité nationale de 2008 et la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (BPM 6), il n'est plus recommandé d'attribuer un transfert de propriété dans de tels cas; de ce fait, seule une commission est enregistrée, et non les entrées et sorties de biens exprimées en valeur brute. Ce mode d'enregistrement rend mieux compte des transactions financières correspondantes, mais il sera en conflit avec l'enregistrement brut de biens tel qu'il est présenté dans les Statistiques du commerce international de marchandises (IMTS). Les incidences de la transition du SCN de 1993 au SCN de 2008 sur les modèles d'entrées-sorties et d'autres indicateurs structurels sont décrites. Une série de changements dans les méthodes de collecte et de compilation des données est recommandée pour mener à bien cette transition. On notera surtout les explications relatives à l'incidence du nouveau traitement sur le rôle d'analyse habituellement associé aux tableaux entrées-sorties. Enfin, on trouvera dans ce chapitre des conseils pratiques pour la mise en application du traitement des biens destinés à être transformés, tel qu'il est présenté dans le BPM 6 et le SCN de 2008.

E. Chapitre 5: Merchanting

20. Ce chapitre décrit les répercussions de la mondialisation sur le négoce international et fournit des conseils pratiques pour la mise en application du nouveau traitement du négoce international tel qu'il est présenté dans le SCN de 2008 et le BPM 6. Il existe peu de différences dans la conception du négoce de biens entre le BPM 5 et le BPM 6. L'enregistrement statistique ne s'effectue toutefois pas de la même façon. Dans le BPM 6, les biens faisant l'objet du négoce sont présentés en valeur brute dans le compte des biens (l'élément services pouvant néanmoins être calculé). Dans le BPM 5, les biens faisant l'objet du négoce sont présentés en valeur nette dans le compte des services. Au paragraphe

10.41 du BPM 6, le négoce international est défini comme suit: *«the purchase of goods by a resident (of the compiling economy) from a nonresident combined with the subsequent resale of the same goods to another nonresident without the goods being present in the compiling economy»* («l'achat d'un bien par un négociant résident (de l'économie qui établit sa balance des paiements) à un non-résident et sa revente ultérieure à un autre non-résident sans que le bien franchisse la frontière de l'économie considérée»). Le résultat de l'opération de négoce correspond à la différence entre la valeur du bien à l'achat et sa valeur à la revente. Pour le pays de résidence du négociant, l'opération est enregistrée dans les comptes nationaux en tant que produit des services de négoce. Dans le SCN de 2008, il est recommandé que les biens acquis par les fabricants, grossistes et détaillants menant des activités à l'échelle mondiale et les transactions directes portant sur des produits de base soient enregistrés en tant qu'exportations négatives à l'acquisition et exportations positives à la revente. La différence entre les deux opérations apparaît dans les exportations de biens, mais elle est considérée comme une production de service dans l'économie du négociant, ce en quoi elle est comparable aux marges commerciales appliquées aux biens vendus sur le marché national. La valeur du service de négoce est extrêmement difficile à mesurer dans la pratique, sachant que les biens en question ne franchissent jamais la frontière du pays de résidence du négociant. On trouvera dans le chapitre un exposé des recommandations du SCN de 2008 relatives au traitement du négoce international de biens. Il y est donné des conseils concernant la détermination des activités de négoce dans le pays de résidence du négociant, ce qui est important pour l'enregistrement international des transactions commerciales en biens et services, sachant que dans tous les pays les activités de négoce sont apparemment sous-évaluées. Le traitement du négoce de services est également abordé en vue d'adopter une approche plus cohérente à l'échelon mondial.

F. Chapitre 6: Re-exports, transit trade and quasi transit trade

21. On trouvera dans le chapitre 6 la définition des termes suivants: réexportation, commerce de transit et commerce de quasi-transit. La réexportation est une activité qui consiste à exporter un bien dans un état quasiment identique à l'état dans lequel il a été importé. Cette activité est généralement prise en compte dans les statistiques du commerce extérieur; elle donne lieu à un transfert de propriété. Le commerce de transit désigne l'activité de transport de biens à travers un pays, sans modification de leur état. Cette activité n'est généralement pas prise en compte dans les statistiques du commerce extérieur et elle ne donne pas lieu à un transfert de propriété. Le commerce de quasi-transit désigne l'activité d'importation de biens dans un pays par une entité considérée comme entité non résidente et d'exportation des mêmes biens dans un pays tiers faisant partie de la même union économique ou zone douanière. Au premier point d'entrée sur le territoire de l'union économique, les marchandises sont dédouanées en vue de leur libre circulation sur ce territoire. C'est à ce point que des droits d'importation peuvent être perçus. Il existe souvent une différence notable entre la valeur déclarée au point d'entrée sur le territoire de l'union économique et la valeur constatée à l'entrée dans un deuxième pays de la même union. Il est de ce fait nécessaire d'adopter au sein de l'union une approche unifiée du traitement des opérations correspondantes dans les comptes nationaux de chaque pays et dans les comptes de l'union. Des recommandations sont formulées sur ce point et d'autres points relatifs à l'enregistrement uniforme des opérations.

G. Chapitre 7: Intellectual property

22. Dans le SCN de 2008, les activités de recherche et de développement sont considérées comme des activités de formation de capital et doivent être enregistrées comme telles dans les comptes nationaux, c'est-à-dire dans la catégorie des actifs intellectuels. Les

logiciels et les bases de données volumineuses sont également considérés comme des actifs tels que définis dans le SCN de 1993; aucun changement n'est intervenu dans le SCN de 2008. Il est difficile de mesurer la valeur de ces actifs et les paiements au titre des services qui leur sont associés lorsque les actifs ne sont pas vendus ni loués, mais élaborés et utilisés en interne. Cette difficulté est encore plus grande quand le propriétaire est une société multinationale et que les avantages que procure la détention des actifs sont mis à la disposition des filiales dans le monde entier. On trouvera dans ce chapitre une présentation des différents types d'actifs intellectuels et une description des enquêtes et des méthodes de collecte déjà disponibles pour déterminer la valeur des actifs. On y trouvera également de nouvelles méthodes de détermination de la valeur des actifs, ainsi que des recommandations, conformes aux indications données dans le *Handbook for Deriving Capital Measures for Intellectual Property Products* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La question des sociétés multinationales qui établissent des filiales à l'étranger pour que celles-ci détiennent des brevets et des droits d'auteur et qu'elles perçoivent des revenus sur les services correspondants est également abordée.

H. Chapitre 8: Labour mobility

23. Le déplacement de personnes d'un pays à un autre n'est pas un phénomène nouveau. On observe en effet des migrations internationales de grande ampleur depuis le XIX^e siècle. La mobilité temporaire de la main-d'œuvre est toutefois en augmentation, comme on peut le constater au sein de l'Union européenne en raison de la circulation relativement libre de la main-d'œuvre à l'intérieur de l'union. La perspective d'un meilleur revenu, les possibilités d'emploi, l'abaissement des obstacles politiques, l'amélioration de la communication et la diminution des coûts du transport sont autant de facteurs qui ont contribué à cette augmentation. La période de résidence d'un an prévue pour tenir compte de la contribution d'un résident à l'économie est toutefois jugée trop courte pour un grand nombre des besoins d'analyse. Il est en outre difficile de faire la distinction entre les contrats de travail et les contrats de service. Le chapitre 8 traite de ces problèmes et des difficultés qui en découlent lorsqu'il s'agit de rendre compte des mesures dans les statistiques officielles.

I. Chapitre 9: Remittances

24. Les envois de fonds transfrontaliers, c'est-à-dire les revenus provenant d'une économie étrangère et transférés par les ménages travaillant temporairement ou durablement à l'étranger, ont rapidement augmenté en volume et par conséquent en importance pour la mesure de l'économie nationale. On trouvera dans ce chapitre un exposé des initiatives visant à répondre aux difficultés de conceptualisation, de définition et de mesure découlant de l'accroissement des envois de fonds internationaux.

J. Chapitre 10: Other household issues

25. Ce chapitre est consacré au commerce électronique et aux résidences secondaires.

K. Chapitre 11: The financial crisis

26. Ce chapitre traite des facteurs à l'origine de la crise financière qui s'est produite à la fin de la première décennie du présent siècle et des incidences de cette crise sur les mesures dans la comptabilité nationale.

VII. Perspectives

27. Il n'est pas possible d'exposer dans le rapport toutes les incidences de la mondialisation sur la comptabilité nationale et les mesures à prendre pour maintenir la qualité des estimations. Le processus de mondialisation des activités industrielles, du travail et de la consommation continuera vraisemblablement, et la contribution des sociétés multinationales au commerce mondial augmentera. Les arrangements internationaux nécessitent des solutions internationales, et les institutions internationales telles que le FMI, l'OCDE, l'ONU, Eurostat, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation internationale du Travail auront toutes un rôle essentiel à jouer dans l'évolution future de la comptabilité nationale. Cette évolution aura de plus en plus d'importance si l'on veut que des États souverains continuent de mesurer leur économie dans de bonnes conditions, dans le cadre d'une représentation de plus en plus harmonisée de l'économie mondiale.
